

Gouvernance d'entreprise, efficacité du conseil d'administration et ESG

Du **18** au **20** Avril 2024

I. Formateur

Professeur Anis Samet



Prof. Anis Samet est professeur de finance à l'Université américaine de Sharjah (accréditée par l'AACSB). Il est titulaire d'un Ph.D et diplômé d'HEC-Montréal-Canada. Il est certifié Financial Risk Manager (FRM) et Sustainability and Climate Risk (SCR) de la Global Association of Risk Professionals (GARP). En avril 2023, il a obtenu le diplôme de troisième cycle de directeur non exécutif du Financial Times (FT-NED). Avant de se joindre à AUS, Anis Samet a enseigné à l'Université d'Abu Dhabi et a travaillé comme conseiller en gestion des risques auprès de l'un des plus grands investisseurs institutionnels au Canada, la Caisse de dépôt et placements du Québec (CDPQ).

Prof. Samet a animé des formations en banque et finance, gestion des risques et économétrie financière, gestion de portefeuille, gestion de patrimoine, finances publiques, évaluation d'entreprise et gouvernance d'entreprise à plusieurs institutions, dont la Banque centrale des Émirats arabes unis, la Securities and Commodities Authority (SCA), Marché financier de Dubaï (DFM), Abu Dhabi Securities Exchange (ADX), Timberlake, Nasdaq-Dubai, Sharjah Asset Management (SAM) et Sharjah Finance Ministry.

II. Contexte du Séminaire

La gouvernance d'entreprise fait référence à la manière dont un conseil d'administration dirige et gère l'entreprise, en tenant compte de l'impact des décisions sur les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés et les actionnaires. Le conseil d'administration supervise la conduite des affaires et supervise la gestion.

Dans le contexte actuel de dynamique de marché complexe et volatile, le rôle et la performance du conseil d'administration font l'objet d'une surveillance croissante. Nommés par les actionnaires, les administrateurs ont le devoir de veiller à ce que l'entreprise atteigne ses objectifs stratégiques et que ses actifs soient sauvegardés.

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont devenus un impératif mondial, plaçant les entreprises sous la surveillance croissante des régulateurs ainsi que des investisseurs, de la société civile, des employés et des consommateurs socialement conscients.

L'intérêt accru des parties prenantes pour l'ESG et la reconnaissance croissante de son impact sur la performance signifient que les conseils d'administration sont confrontés à de nouvelles attentes.

Pour remplir leur devoir de gardiens du succès à long terme de leur organisation, les membres du conseil d'administration doivent comprendre les concepts clés de l'ESG et évaluer les risques et opportunités qui y sont associés.

III. Objectifs du Séminaire

- Développer une base solide pour un cadre de gouvernance d'entreprise efficace
- Obtenir un aperçu des connaissances et des compétences attendu des administrateurs dans l'environnement actuel
- Développer les compétences spécifiques de l'administrateur qui contribuent à la création d'une culture de conseil d'administration performante
- Développer la capacité à défier les dirigeants par des actions positives des échanges centrés sur les enjeux clés qui fondent les entreprises performantes
- Améliorer l'efficacité du conseil d'administration
- Promouvoir et encourager les activités environnementales et sociales au sein du conseil d'administration pour le bien général de la communauté

IV. Contenu Détaillé du Séminaire (par jour)



Jour 1



Journée 1 : Conseil d'administration et ses comités

- Introduction à la gouvernance d'entreprise
- Rôle du conseil d'administration
- Composition et fonctions du conseil d'administration
- Comités du conseil d'administration



Jour 2



Journée 2 : Gouvernance d'entreprise

- Gouvernance efficace d'entreprises
- Contrôles internes et externes
- Introduction au cadre de gestion des risques



Jour 3



Journée 3 : Efficacité du conseil d'administration et ESG

- Efficacité des comités et du conseil d'administration
- ESG : introduction
- Mise en œuvre, risques et opportunités ESG

V. Frais et modalités de participation

- **2400 Dinars HT pour les participants tunisiens (déductibles de la TFP)**
- **850 Euros pour les participants internationaux**

Ces frais, payables à l'inscription, couvrent la participation au programme, le matériel pédagogique, les déjeuners et les pauses cafés.

Formulaire d'inscription disponible en ligne sur : <https://www.smu.tn/smu/form/quick-app>

Contacts :



seminars@msb.tn | www.msb.tn
GSM : (+216) 20 42 86 65 Fax : (+216) 71 194 500
Les jardins du LAC 2 1053 Tunis-Tunisie

